

# PROJET MARRAKEMAS DE CERTIFICATION ISO 14001 DE LA COMMUNE URBAINE DE MARRAKECH

## CONTACTS

### Bouchra NABIL

Responsable du Projet de Certification ISO 14001 pour la Commune de Marrakech  
00 212 661 11 25 35,  
marrakemas@hotmail.com

### Tiberio DADDI

Scuola Sant'Anna,  
00 39 345 39 78 256  
t.daddi@sssap.it



## BESOINS IDENTIFIÉS

Préserver les atouts environnementaux de Marrakech, et adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans les activités menées par la Commune Urbaine.

## OBJECTIFS

La Commune Urbaine de Marrakech souhaite se doter d'outils de gestion environnementale afin de connaître et réduire l'impact de ses activités (sur l'environnement). A travers cette meilleure gestion environnementale, la ville souhaite également préserver ses atouts touristiques et offrir une image moderne et durable.

## CONTEXTE

La démarche d'obtention de la certification ISO 14001 fait suite à plusieurs actions entreprises par la Ville dans le domaine de l'environnement et du développement durable (ex : Agenda 21 local)

## ACTEURS

Le projet Marrakemas s'inscrit dans le cadre du programme LIFE (fonds de l'Union Européenne consacré aux politiques environnementales). L'un de ses volets - Life Pays Tiers - permet de financer des actions dans les pays voisins de l'UE. Le projet Marrakemas est mené grâce à la coopération d'un réseau d'acteurs marocains et italiens notamment la Province de Lucques (partenaire de Marrakech sur les questions de régulation environnementale) ou l'Ecole Supérieure Sant'Anna (expertise en matière de systèmes de management environnemental: appui méthodologique par les enseignants et les chercheurs)

## DATES DE LA MISE EN PLACE

Lancement du projet en 2005. Obtention de la certification ISO 14001 en 2007.

## Conception du projet

### → ORIGINE

» Marrakech et ses partenaires italiens, notamment la Province de Lucques, ont déjà coopéré avec succès sur des projets ponctuels (ex: énergie solaire) puis ont structuré cette relation de coopération par la signature d'un accord (2003). L'environnement est l'un des axes privilégiés de cette coopération.

» En 2004-2005 l'opportunité de répondre à l'appel à projets Life+ Pays Tiers se présente. Le volontarisme du maire de Marrakech, notamment en matière de politique environnementale (Agenda 21 local) et la complémentarité entre Marrakech et ses partenaires italiens permettent à Marrakech de se lancer dans le défi de la certification ISO14001.

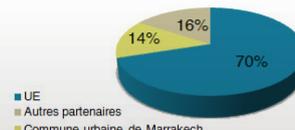
### → DESCRIPTIF

» L'obtention de la certification ISO 14001 est un processus permettant de se doter d'un Système de Management Environnemental. Ce processus consiste à transformer l'organisation et les méthodes utilisées par la commune, afin de mieux connaître les caractéristiques de son environnement, l'impact de ses activités sur celui-ci, et les actions à entreprendre pour s'améliorer continuellement. La certification n'est accordée qu'après un audit réalisé par un organisme de certification accrédité.

» Marrakech est la 1ère ville du monde arabe et africain à obtenir la certification ISO14001.

### → FINANCEMENT

- » **Coût total du projet:** 589 202 Euros
- » **Contribution de l'UE:** 412 441 Euros (70% du coût total)
- » **Contribution du bénéficiaire:** 83 386 Euros (14% du coût total)
- » **Contribution des partenaires:** 93 374 Euros (16% du coût total)



## Rôle des différents acteurs institutionnels

### → GOUVERNANCE DU PROJET

	PILOTE	FINANCE	MET EN OEUVRE
Commune Urbaine de Marrakech	●●●	●●●	●●●
Partenaires italiens	●●●	●●●	●●●
Union européenne	●●●	●●●	●●●

## Mise en oeuvre du projet

### → ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE

2005

#### Lancement de la démarche

- » 2005- 2006 : Signature des conventions : convention entre Marrakech et l'UE dans le cadre de l'appel à projet «Life + Pays Tiers», conventions entre Marrakech et ses partenaires italiens.
- » Réunion de lancement en présence de tous les acteurs locaux, élus, administration et services publics.



#### Sessions de formation (2005-2007)

- » Sessions de formation : Les sessions de formation s'adressaient d'abord aux responsables du projet, afin de les aider à appréhender la démarche de certification, et à clarifier la répartition des rôles entre les partenaires et les équipes. **1ère session**: importance de la protection de l'environnement / évolution des politiques environnementales / conditions d'adoption des certifications. **2ème session** : compréhension des différents systèmes de certification (EMAS, et ISO 14001) **3ème session**: phases opérationnelles du management environnemental, **4ème session** : conditions de constitution d'un d'audit interne.

#### Phase d'enquête (2005)

- Ces enquêtes ont été menées par les chercheurs de l'Université de Sciences de Semlalia et de l'Institut National d'Agriculture de Marrakech puis analysées par l'équipe projet de la Ville de Marrakech.
- » **Enquête auprès de la population** : Comment les habitants de Marrakech perçoivent-ils leur environnement ? Enquête menée auprès de 1500 habitants, sur une période de 15 jours.
- » **Enquête auprès des agents communaux** : Comment apprécient-ils l'opportunité d'introduire un système de management environnemental dans l'activité communale?

2006

#### Phase d'études

- Etudes réalisées par la Municipalité de Marrakech avec l'appui de la «Scuola Sant'Anna»
- » **Rapport sur la Soutenabilité de la Commune de Marrakech** : Ce rapport définit les grandes caractéristiques de l'environnement de Marrakech (eau, air, énergie, transports..).
- » **Analyse environnementale initiale** : L'analyse environnementale porte sur les activités de la commune, et leurs impacts directs ou indirects sur l'environnement. Elle comprend un audit énergétique des bâtiments communaux, un audit des pratiques internes (consommation de papier, production de déchets, éclairage...), et enfin une étude sur la gouvernance communale. Les résultats croisés des enquêtes et des études permettent d'identifier les enjeux prioritaires à confronter dans le cadre de la politique environnementale.

2007

#### Elaboration du programme environnemental

- » **Définition du programme d'action environnemental, budgétisation et calendrier** : Les phases précédentes ont permis d'identifier les principaux axes de la stratégie, et de définir les actions à entreprendre. Le programme environnemental comporte 21 actions. Pour chacune d'entre elles, le programme définit un budget, un échéancier, et des indicateurs de réalisation.
- » **Approbation du programme environnemental** par le Conseil Communal.
- » **Obtention du certificat ISO 14 001** après évaluation par le bureau VERITAS. Le programme environnemental est en cours de réalisation. La certification de la Commune Urbaine de Marrakech a été renouvelée après de nouvelles évaluations.

### → ACTEURS, ET RESSOURCES MOBILISÉES

- » **Comité de pilotage de la certification** : Il se compose de la responsable du projet, du chef de la division Environnement, du chef de la division Veille Réglementaire, du responsable de l'Agenda 21, du Président de la Commune urbaine. Ce comité conçoit et valide la «stratégie» mise en place pour obtenir la certification.
- » **Création de la division Planification et Environnement et de la division Veille Réglementaire**: Les services de la Commune ont été réorganisés pour préparer mieux intégrer la mise en place du système de Management Environnemental. Ces divisions ont pour rôle de définir les actions prioritaires à mettre en place et de coordonner leur mise en oeuvre.

### → DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Il a été très difficile de **convaincre les fonctionnaires de la commune** et de les intégrer dans le processus. Le doute dominait sur la capacité même d'obtenir cette certification. Des documents d'information et de sensibilisation ont été créés. Cette démarche est toujours en cours.
- » **Le dialogue entre les partenaires** a parfois été compliqué par les obstacles de la distance et de la langue. Les visites sur place étaient indispensables.

## Suivi du projet

### → EVALUATION

- » **Résultats acquis grâce à la démarche**: Meilleure connaissance de l'environnement et de l'impact des activités de la Commune sur celui-ci / Mise en place du Système de Management environnemental: définition des actions prioritaires, et de leurs indicateurs d'évaluation / Sensibilisation des agents communaux
- » **Résultats des actions programmées**: Le bureau de certification Veritas évalue chaque année les progrès accomplis par Marrakech dans la mise en oeuvre de son programme environnemental. Cette évaluation qui détermine le renouvellement ou non de la certification. L'évaluation de 2007 a par exemple montré les progrès accomplis au sein de l'administration (diminution de la consommation de matières premières au sein de l'administration communale).

### → DIFFUSION, PÉRENNISATION

- » La Commune Urbaine de Marrakech envisage de partager son expérience avec d'autres arrondissements de Marrakech et d'autres communes marocaines.

## Annexe

## → EXTRAIT DES ACTIVITES INSCRITES AU PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL 2007

» **Activité : Construction et aménagement de la nouvelle décharge contrôlée**

**Responsables :** Responsables: Division technique

**Objectifs :** 1) Amélioration et protection de l'environnement de la ville et de sa périphérie,  
2) Amélioration du traitement et valorisation des déchets solides.

**Cible :** Permettre le traitement et valorisation de 100% des déchets de la ville à travers la nouvelle décharge

**Echéance :** Etude d'impact sur l'environnement; Appel d'offre à lancer : fin 2007, Début des travaux : juin 2008

**Coût :** 200 Million DH

**Indicateur :** Existence du dossier d'étude d'impact et du cahier de charge validé par le Conseil de Ville

» **Activité : Achat de nouvelles voitures et de nouveaux engins selon les standards modernes d'émission**

**Responsables :** Division technique

**Objectif :** Actualisation du parc auto de la ville

**Cible :** Substitution de 63 voitures du parc auto et 42 engins

**Echéance :** Juin 2007

**Coût :** 40.000.000,00 DH

**Indicateur :** Nombre de voitures et engins achetées

» **Activité : Projet de sauvegarde et de développement de la palmeraie de Marrakech**

**Responsables :** Division technique

**Objectifs :** 1) Sauvegarde et rajeunissement de la palmeraie de Marrakech  
2) Introduction de nouvelles méthodes d'aménagement

**Echéances :** échéances annuelles

**Coût :** 96.108.640,00 DH

**Indicateur :** Nombre de jeunes palmiers plantés et de palmiers adultes entretenus

» **Activité : Projet pilote du quartier pour le tri sélectif**

**Responsables :** Division technique

**Objectif :** Introduction du tri sélectif

**Cible :** Sensibiliser 5000 habitants aux avantages du tri sélectif

**Echéance :** Avril 2007 (début du projet) - durée 1 année renouvelable

**Coût :** 20.000 DH

**Indicateur :** Quantité de déchets triés

» **Activité : Nouvelle morgue du Bureau Municipal d'Hygiène**

**Responsable :** Directeur du BMH

**Objectif :** Construire une nouvelle morgue conforme aux exigences légales actuelles

**Echéance :** Lancement d'appel d'offre après validation du Conseil Communal sur la base des résultats de l'étude - Début des travaux : fin 2008

**Coût :** 7.128.000,00 DH

**Indicateur :** Etude de faisabilité

» **Activité : Introduction du tri sélectif des toners dans les bureaux à travers un protocole avec l'association homme environnement et réseau de dével.**

**Responsable :** Division formation et communication

**Objectif :** Améliorer la gestion des déchets en augmentant la quantité recyclée de toner

**Cible :** Collecter 100% des toners utilisés dans les bureaux communaux

**Echéance :** Juin 2007

**Coût :** Ressources humaines propres de la Commune

**Indicateur :** Contrat signé

» **Activité : Organisation des matériaux dangereux du BMH et mise en œuvre des kits contre les déversement des liquides dangereux.**

**Responsable :** Directeur du BMH

**Objectif :** Protéger le sol et le sous-sol des déversement accidentels de liquides dangereux

**Cible :** Installer un bac équipé avec du sable

**Echéance :** Mai 2007

**Coût :** 500 DH

**Indicateur :** Bac et sable achetés

» **Activité : Production de compost à partir des déchets des espaces vert /Achat d'un broyeur à mâchoire**

**Responsables :** Service espaces verts

**Objectif :** Réaliser l'amendement du sol avec des produits naturels

**Cibles :** Acheter un broyeur à mâchoire de capacité 3-4 tonnes par heure, en utilisant les déchets des espaces verts. L'installation sera faite sur une parcelle de la pépinière (15 ha)

**Echéance :** Décembre 2007

**Coût :** 200.000 DH

**Indicateur :** Achat du broyeur à mâchoire